



**Saint Nazaire-
en-Royans**

Votre magazine

Hiver 2021



LE MOT DU MAIRE

Chères Nazairoises, Chers Nazairois,

Je vous adresse tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2021.

Celle-ci s'annonce, pour l'instant, en continuité de l'année écoulée sur le plan sanitaire.

L'épisode de lutte citoyenne contre le projet de carrière s'achève enfin sur un avis défavorable du Préfet. L'arrêté définitif sera publié début Février. Nous avons bon espoir.

Les travaux d'aménagement du centre bourg vont démarrer en ce début d'année. Au vu des complications dues aux conditions sanitaires et des délais impartis très courts pour ne pas perdre les subventions, nous n'avons pu concerter les habitants. Ainsi, les commerçants qui sont les premiers utilisateurs et animateurs du centre bourg seront mis à contribution pour que le projet final corresponde aux attentes et besoin de chacun.

Cette obligation de travaux, héritée de la municipalité précédente, une fois honorée, nous pourrons nous consacrer aux projets évoqués lors de la campagne municipale 2020.

Nous ferons un point financier en temps voulu, car la Commune va devoir s'endetter pour ces travaux réalisés sur le Pont du Rif Rouge et l'aménagement du centre bourg.

Une tranche de travaux d'assainissement sera programmée sur 2021 pour raccorder certaines habitations du centre bourg (pharmacie et maisons sous la place Poitevine).

Cette mise en conformité est nécessaire si nous voulons, à terme, envisager l'implantation d'une base nautique sur "la plage" ou tout simplement rendre baignable la Bourne au centre du village.

L'implantation d'un stade multisport à destination des plus jeunes viendra en premier sur la liste des réalisations à venir courant 2022.



Rémi Saudax

La traditionnelle séance des vœux du maire ne peut avoir lieu en salle comme d'habitude, Covid oblige.

Notre Maire, a choisi de présenter ses vœux sur le site internet de la commune, accompagné de Maryline Lucas 1ère adjointe et de Denis Parmentier adjoint. Il s'est exprimé devant la caméra de Mikaël pour souhaiter une bonne année à ses concitoyens. Les habitants du village sont invités à regarder ce petit film pour connaître les grandes lignes de la politique à venir sur 2021. Le film a été tourné le 19 janvier et Monsieur Saudax annonce qu'il a bon espoir sur l'abandon de l'ouverture de la carrière, qui a été prononcé par le Préfet le 24 janvier. Film à voir sur le site Internet de la mairie : www.saint-nazaire-en-royans.com.



Remi Saudax et ses adjoints



Le projet de carrière

Rétrospective concernant l'action municipale contre le projet de carrière...

- 6/01/20** → débutait l'enquête publique, prorogée jusqu'au 20 février suite à manifestation citoyenne.
- 10/02/20** → un procès-verbal d'huissier de justice, attestait l'existence du Chemin rural de Vanille et la réunion d'information et d'échanges avec le public, en salle des fêtes, volait en éclat en abordant ce sujet...
- 15/03/20** → les élections municipales acquises au premier tour à la majorité absolue nous permettaient d'envisager une opposition officielle à ce projet.
De nombreux courriers ont été adressés dès lors : Bureau des Enquêtes Publiques, DREAL, Préfecture... pour faire valoir nos arguments, même si notre installation en Mairie, restait en suspens suite au contexte sanitaire. Une très vive sollicitation du Directeur et du Président du Parc Naturel Régional du Vercors permettait l'adoption d'une motion d'avis défavorable le 8 avril 2020.
- 29/05/20** → la première délibération du conseil municipal, se prononçait CONTRE le projet de carrière à l'unanimité.
- 24/06/20** → une délibération conventionnait, avec les associations locales, l'entretien des chemins ruraux de Vanille et de Tire-Vire.
- 10/07/20** → une délibération déléguait l'attribution du conseil municipal au Maire d'aller en justice.
- 29/07/20** → une délibération actait un bornage partiel du Chemin rural de Vanille.
- 2/11/20** → une délibération suspendait l'autorisation de signature du Maire de l'acte réitératif (promesse unilatérale de vente) suite à irrégularités constatées.
- 2/12/20** → une entrevue en Sous-Préfecture de Die, en présence de la Sous-Préfète, du Directeur de la DREAL et du porteur de projet, nous révélait que l'Administration n'avait tenu compte d'aucun de nos arguments.
- 7/12/20** → le porteur du projet, informait unilatéralement la DREAL d'une réduction de l'emprise du projet afin d'en limiter l'impact paysager et visuel.
- 12/01/21** → la Communauté de Communes du Royans Vercors (CCRV) votait une motion d'avis défavorable concernant la version réduite du projet présentée en réunion privée communautaire le 8 janvier. Le Bureau syndical du Parc, confirmait sa motion d'avis défavorable concernant cette version réduite du projet.
- 14/01/21** → la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des sites votait CONTRE le projet d'arrêté préfectoral d'ouverture de carrière, pour la version réduite du projet.
- 15/01/21** → un courrier co-signé des Maires des Communes voisines et des Présidents des Communautés de Communes était adressé à notre Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales afin de l'alerter pour interpeller le Préfet.
- 19/01/21** → notre lutte contre ce projet de carrière passait au journal de 13h sur TF1.



Une requête a été déposée le 18 janvier au Tribunal Administratif de Grenoble pour rendre caduque la promesse unilatérale de vente et mettre notre Commune à l'abri d'éventuels dommages et intérêts. L'épisode de lutte citoyenne contre le projet de carrière s'achève enfin sur un avis défavorable au projet d'ouverture de carrière sur notre Commune. L'arrêté définitif sera publié début février. Nous espérons qu'il sera définitivement défavorable à l'ouverture de carrière.

Nous restons collectivement vigilants pour que cette page soit définitivement tournée !



Point sur les travaux du centre bourg.

Les quelques points soulevés lors de la réception du Pont du Rif Rouge font encore l'objet de petites reprises par les entreprises impliquées dans le projet quand le temps s'y prête.

Les commerçants de tout le village et riverains de la place Poitevine ont été sollicités par la commission infrastructures et sécurité de notre conseil municipal pour se réunir à propos de la seconde phase des travaux. Nous les remercions d'ailleurs d'être venus nombreux et s'être montrés forces de proposition. Afin de définir ensemble un cahier des charges plus en adéquation avec leurs besoins respectifs que celui précédent.

Des priorités sont ainsi établies:

1. sécurité des piétons,
2. plus de places de parking,
3. autant ou plus de terrasses,
4. souhait de la mairie de ne pas artificialiser totalement la place Poitevine.



Le cabinet d'étude, également présent lors de cette réunion, échange depuis, avec les services départementaux pour permettre notamment de gagner des places de stationnement. La réunion ayant mis en évidence que ce point faisait l'unanimité, il est essentiel de préserver, d'une part, la sécurité de tous sur cet axe fréquenté et d'autre part bien entendu le respect des normes en vigueur.



La vitesse

La commission infrastructures et sécurité se penche également sur les problèmes de non-respect du code de la route par de nombreux automobilistes traversant la commune.

Un devis, a d'ores et déjà été demandé à un bureau d'étude, pour effectuer des mesures simultanées de vitesse et de nombre des véhicules, sur les entrées de la commune. En démontrant aux services départementaux, sur la base de données concrètes, l'existence de problèmes, leurs natures et dimensions nous pourrions déterminer avec eux, les différentes manières envisageables de les solutionner.

Lorsque nous disposerons de tous les éléments nécessaires à un débat éclairé, nous solliciterons à nouveau l'avis de nos concitoyens sur les différentes possibilités proposées.



Covid-19

Nous avons été les 1ers de la région Auvergne Rhône-Alpes à subir les conséquences du couvre-feu.

En effet, l'indication épidémiologique était, et, est toujours le plus élevé en Drôme par rapport à la région Auvergne Rhône-Alpes. Afin de limiter les entrées en réanimation voire le décès, la vaccination a commencé.

Les centres de vaccination ont ouvert depuis quelques semaines au Centre Hospitalier de Valence, l'Hôpital Privé Drôme Ardèche à Guilhaud Granges et à la Maison médicale de Nyons. Les rendez-vous sont à prendre via le service Doctolib ou si cela n'est pas possible par téléphone. Les vaccins étant victimes de leur succès, il est désormais impossible de prendre rendez-vous.

Nous attendons les directives de la préfecture quant à l'ouverture d'un centre de vaccination près de chez nous.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé sachant que la vaccination se fera en fonction du protocole de la Haute Autorité de Santé.

Se protéger, alerter et s'isoler reste aujourd'hui le meilleur moyen pour éradiquer l'épidémie qui touche tous les âges ! Pour les personnes qui rencontrent des difficultés, quelles qu'elles soient (financières...) nous vous invitons à composer le 04.75.79.70.33 qui vous conseillera dans vos démarches.



OUTILS NUMÉRIQUES POUR LUTTER CONTRE LA COVID-19





Compte rendu réunion de la CCRV sur la Gestion des déchets du 2 décembre :

En 2019, chaque habitant du territoire de la communauté de commune du Royans Vercors, jette en moyenne dans les ordures ménagères 231 kg de déchets par an. Si chaque déchet était déposé au bon endroit, il devrait rester seulement 76,5 kg comme ordures ménagères résiduelles c'est-à-dire les déchets restants après les collectes sélectives (et seulement 53 kg après extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques fin 2021).

Le coût de gestions des ordures est de 1 495 342 euros HT pour environ 9671 habitants soit 119 euro /hab. Et ce coût va en augmentation dans les années à venir. Les ordures sont gérées par le SYTRAD : Syndicat de traitement des déchets Ardèche Drôme.

Ordures ménagères fermentescibles (« bio-déchets »)

Les bio-déchets sont les déchets composés de matières organiques biodégradables, principalement issus de la préparation des repas : restes de repas, épiluchures de fruits et légumes, essuie-tout, marc de café, sachets de thé, etc. Ils peuvent être associés à d'autres biodégradables tels des papiers-cartons souillés, des petits végétaux sauf déchets de jardin en grande quantité et collectés séparément. A partir du 31 décembre 2023, ces déchets ne devront plus se retrouver dans les ordures ménagères résiduelles et devront être compostés (compostage individuel ou partagé).

Ordures ménagères recyclables

Les ordures ménagères recyclables sont les déchets pouvant faire l'objet d'une valorisation matière. On distingue trois flux :



Les Corps Creux :

les emballages alimentaires correctement vidés : bouteilles et flacons plastiques avec leurs bouchons, boîtes de conserve en acier, barquettes en aluminium, cannettes en aluminium ou acier, aérosols utilisés pour l'alimentation ou l'hygiène corporelle, briques alimentaires... *(Ne sont pas compris, à date et sur notre territoire, dans la dénomination : les films plastiques, les pots de crème fraîche et de yaourts, les barquettes en polystyrène et en plastique, les aérosols et flacons de produits dangereux et inflammables)*



Les Corps Plats :

les papiers, cartonnets : journaux, prospectus, papiers de bureau, magazines, catalogues, enveloppes, cartonnets, cartons de pizza bien vidés ...
Ne sont pas compris dans la dénomination : les films plastiques enveloppant les revues, le papier essuie-tout, les mouchoirs en papier, le papier calque, les photos, le papier alimentaire souillé et gras, les cartons bruns en grande quantité et non découpés...



Le verre :

les bouteilles, pots et bocaux en verre bien vidés, sans bouchon et capsules



Ordures ménagères du campavert

Gestion des ordures ménagères sur le parking du campavert :

Nous vous informons que la mairie de Saint Nazaire en Royans et la communauté de commune du Royans/Vercors ont décidé suite aux incivilités que nous avons sur le site de recueil des poubelles ménagères situées sur le parking de la voie verte de supprimer ce point de ramassage.

Depuis le 1er décembre, les habitants concernés devront déposer leurs poubelles aux emplacements collectifs déjà existant c'est-à-dire près de la salle des fêtes ou au centre du village.

Merci de l'engagement des habitants concernés dans le tri de vos déchets pour réduire notre impact sur notre environnement.



Appel à candidats : devenez Guide-composteur !



Appel à candidats

Devenez Guide-Composteur !

Une formation en 5 modules (18h) au printemps 2021
financée par la CCRV et animée par Compost & Territoire
Développons le compostage de proximité !

Infos et inscription : www.cc-royans-vercors.org



Une formation en 5 modules au printemps 2021, financée par la CCRV et animée par Compost & Territoire.

La communauté de communes souhaite développer le compostage de proximité sur son territoire (compostage individuel, compostage collectif, compostage autonome en établissement).

Venez découvrir ou approfondir votre savoir-faire du compostage pour :

- Diminuer vos déchets et obtenir du compost de qualité
- Promouvoir le compostage individuel et collectif autour de vous
- Partager votre expérience avec d'autres personnes
- Participer à une démarche coopérative et responsable avec l'appui de la collectivité

Le coût de cette formation est intégralement pris en charge par la CCRV : elle est gratuite pour les particuliers et les professionnels du territoire. En retour, la CCRV s'appuiera sur les guides composteurs pour initier une dynamique de compostage partagé de proximité et pour être des personnes ressources d'un site de compostage partagé (implication dans l'information des usagers et le suivi d'un site).

Inscription avant le 1^{er} mars 2021 (limité à 16 participants) par email : transition.ecologique@cc-royans-vercors.org



Associations : appel aux bénévoles

Appel aux bénévoles pour participer à la bibliothèque du village

L'association gestionnaire de la bibliothèque « Lire plaisir nazairois » recrute des bénévoles pour l'animer. Une assemblée générale se tiendra le samedi 6 mars à 10 h 00 à la salle des fêtes de St Nazaire, dans le respect des gestes barrières afin de renouveler ses instances.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter Mireille Martel au 06 42 68 52 27.

La salle des fêtes est assez grande pour recevoir plus de 50 personnes à distance en raison du Covid.



Appel aux bénévoles pour participer au comité d'animation du village



Le comité d'animation de St Nazaire en Royans organise son assemblée générale le samedi 13 février. En raison du Covid 19, cette assemblée sera en virtuel par mail. Le rapport moral et financier comme les postes disponibles au bureau seront à voter par mail.

Toutes les personnes intéressées pour rejoindre l'équipe du comité d'animation sont invitées à s'inscrire par mail auprès du président avant le 6 février : Jacky Bouchard kick74.jb@gmail.com

Ils recevront par mail les rapports et un bulletin de vote. Merci de participer nombreux !



La vie au village

Un projet artistique et patrimonial à Saint-Nazaire porté par l'association Causes aux Balcons, accompagnée par les élus, Radio Royans-Vercors, l'Office de Tourisme et l'association Les fleurs bleues, propose de valoriser la mémoire populaire et le patrimoine du village de Saint-Nazaire, à travers la réalisation de documents sonores, radiophoniques et la réalisation d'une fresque en peinture et mosaïques au lavoir du centre bourg. L'intention du projet est de mettre en valeur le village, sa vie passée et présente, de l'animer, pour les habitants mais aussi pour que les gens de passage prennent le temps de considérer le village.

Mais ce projet ne saurait se faire sans vous

Ainsi, nous recherchons des personnes qui accepteraient de partager des récits d'un Saint-Nazaire d'un autre temps (rencontres et enregistrements début mars). Pour la fresque, nous allons lancer une collecte de céramiques, pour contribuer à une création en mosaïque (récolte qui débutera en mars) et les enfants de l'école participeront à des créations cet automne. Si vous êtes intéressé, curieux du projet, n'hésitez pas à nous contacter par mail à causesauxbalcons@gmail.com. causesauxbalcons.org/

Les activités de l'école.

Cette nouvelle année scolaire 2020/2021 à l'école primaire du Rif Rouge a débuté par une visite guidée très intéressante de l'Aqueduc de St-Nazaire-en-Royans en partenariat avec l'Office de tourisme. Les élèves des classes de CE1-CE2 et CE2-CM1-CM2 ont également participé à un atelier-jeu coopératif sur le thème de l'eau et de ses usages en lien avec le développement durable.

Puis, au mois d'octobre, l'ensemble des élèves s'est rendu à St Romans pour assister au spectacle « le grand show des petites choses » de la compagnie des frères Duchoc. Il s'agit d'un théâtre d'objets...objets du quotidien détournés d'un simple coup de pinceau par le plasticien Gilbert Legrand qui donne naissance à une galerie de personnages plus drôles et touchants les uns que les autres !



Nous avons également eu la chance de recevoir au mois de décembre les conteuses et musiciennes de la compagnie « les Virevolantes » pour les spectacles « Toc, Toc, Toc... » pour les élèves de cycle 1 et « Dans les pas du loup... » pour les élèves de cycles 2 et 3.

Tous les élèves de l'école primaire du Rif Rouge participent à un projet de théâtre avec Géraldine Doat, comédienne et metteuse en scène, en partenariat avec l'ACCR et la Communauté de Communes R-V. A partir de contes, les élèves vont jouer les rôles de comédien-nes, musicien-nes, conteur-euses. Les enfants travaillent ensemble autour de la construction d'un conte abordant la question du lien entre la nature et la place des êtres humains sur Terre.

Entre chaque séance avec l'intervenante, le travail se poursuit avec les enseignantes : réflexion autour des contes, dessins préparatoires, entraînement à la lecture, construction des éléments des Totems... Un spectacle est construit au fil des séances.

D'autres projets sportifs sont prévus pour le printemps ; une initiation à l'aviron pour la classe de CM et la pratique de Base-Ball pour la classe de CE.

Les élèves de PS/MS et GS/CP quant à eux, prévoient de visiter une ferme pédagogique.

Voici la liste de futurs manifestations que nous souhaiterions réaliser, si les conditions sanitaires le permettent :



- **Samedi 30 Janvier** : Repas Food-truck Raviole Caillette à emporter (commandes déjà clôturées)
- **Janvier / Février** : en partenariat avec les enseignants, vente d'un projet initiative
- **Vendredi 5 Février** : Goûter sur le thème du Carnaval offert aux élèves
- **Mars** : Vente de Brioches/ Friture en partenariat avec la Boulangerie St Nazaire en Royans
- **Mars / Avril** : Vente de Fleurs et Légumes pour Jardin en partenariat avec VillaVerde St Marcellin
- **Vendredi 2 Avril** : Goûter de Pâques pour les élèves
- **Mai** : Ouverture de cours divers (Taïso etc.)
- Ventes pour la Fête des mères et la fête des pères (à définir)
- **Mai / Juin** : Organisation d'un spectacle via une troupe
- **Fin Juin** : Kermesse de l'école avec repas, tombola etc.



Tourisme

Démarrage du sentier « Au fil de la Bourne ».

Ce sentier qui doit relier St Nazaire en Royans à Villard de Lans est rentré dans sa phase de démarrage. Après 6 ans de réflexion et d'étude une 1ère tranche d'aménagement et de travaux doit être réalisée en 2021. Elle comprend la portion de St Nazaire à l'usine électrique de la Balme sur la commune de Choranche. Le montant des travaux de mise en place du sentier et de sécurisation du chemin est de 980 000 €, somme répartie entre L'Europe, la Région, le CD38, EDF et un auto financement de la SMVIC de 236 000 €. Ce sentier de 35 Km de long sera partiellement utilisable en VTT de St Nazaire au barrage de Choranche. Pour ce chantier la communauté de commune de St Marcellin assurera le suivi avec un technicien de l'ONF. Il sera balisé par les éco gardes du parc du Vercors et sera tracé sur les carto-guides du parc. A St Nazaire le départ se fera devant l'office du tourisme et permettra un accès en bout de l'aqueduc côté St Just de Claix afin d'avoir une vision panoramique sur le Royans Vercors.





Le site internet

Chronologie de l'élaboration du nouveau site internet de St Nazaire en Royans

En juin 2020, un état des lieux du site internet est réalisé par l'entreprise Travail et Associé que la mairie emploie pour la gestion du nom de domaine chez OVH et aides techniques (400 euros par an). Le site internet de la mairie est ancien et ne convient plus au format actuel : téléphone, tablette. Du coup décision de l'actualiser.

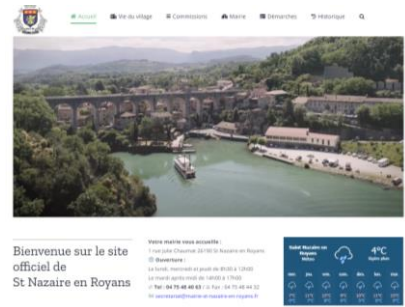
Un devis est demandé à l'entreprise travail et associé pour un montant de 3990 HT. Ce montant nous paraît très élevé.

Nous choisissons une autre stratégie : la nouvelle équipe municipale possède des talents personnels en informatique avec M. Romuald Davy Doucin et une aide de Pierre Albert.

Nous décidons de travailler avec Ludovic Delauné (CARTODEV) entreprise locale hébergé au Hublot à ST Nazaire en Royans. Il va nous accompagner à la mise à jour du site vers une version plus récente, et la gestion du nom du domaine par un hébergeur local O2switch pour un montant de 1170 Euros. La gestion du nom de domaine par O2switch est de 72 euros par an.

Nous arrivons à la mise en place du nouveau site qui nous l'espérons vous sera utile. N'hésitez pas à correspondre avec l'équipe municipale à l'aide des boites email de chaque commission.

Rendez-vous sur <https://saint-nazaire-en-royans.com> !



La genette du mont Vanille

Sur le mont Vanille vit la genette, ce petit carnivore est très rare dans les Alpes et n'est présent que sur 2 communes du parc du Vercors dont St Nazaire en Royans.

Animal protégé, il est menacé à St Nazaire en Royans par le projet de carrière. D'origine africaine, la genette commune (*Genetta genetta*) a profité des invasions sarrasines pour s'installer en Europe au VIIIe siècle. Comme l'ensemble des familles de l'ordre des carnivores, les viverridés – dont elle fait partie - descendent des miacidés, petits mammifères arboricoles à la longue queue qui sont apparus il y a environ... soixante millions d'années ! Une robe aux motifs contrastés. Si la fourrure et la morphologie rappellent ceux du chat, le corps est plus fin, le museau plus pointu, les pattes plus courtes et la queue très longue.



Le pelage très contrasté arbore un ton gris et des taches noires bien alignées sur les flancs tandis qu'une raie noire court sur l'épine dorsale. Deux taches blanches soulignent les yeux et contournent un museau à la truffe brun foncé. La queue comporte entre huit et treize anneaux noirs s'achevant par une pointe blanche. Un mâle adulte mesure entre 86 et 105 cm de long et une femelle entre 84 et 102 cm. Leur poids varie de 1,4 à 2,5 kg. Sa vue, le sens le moins développé, est rattrapée par une ouïe et un odorat très performants, ainsi qu'un toucher très efficace grâce aux vibrisses. Des griffes rétractiles lui permettent de grimper aux arbres avec une incroyable habileté. Si les jeunes se manifestent pendant la journée, la genette adulte est essentiellement un animal nocturne. Son activité de chasse débute une demi-heure après le coucher du soleil, s'interrompt au milieu de la nuit, reprend puis s'arrête au moins un quart d'heure avant l'aube.



Vercormans 2021

Le Vercorsman 2020 a laissé un bon souvenir aux participants et au public.



Il est vrai qu'avec 378 concurrents pour une 1ère édition ces journées resteront dans les annales. Doré et déjà, Joël et Cédric, membres de l'association CAP TRIATHLON EVENTS, organisateurs de ce triathlon peuvent se féliciter d'avoir imaginé et organisé une telle épreuve et ce, malgré tous les obstacles liés au COVID19. Aujourd'hui, ils préparent déjà l'édition 2021 qui aura lieu les 28 et 29 août 2021. Cette compétition devrait compter environ 500 participants avec de nouveaux parcours.



Nouveau marché du lac



Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance du marché de la plage 100% local. Il a lieu tous les mardis de 15h à 18h à la plage de Saint Nazaire. Apiculteur, charcutier, savons, bijoux, bières, fromages, fruits et légumes, crêpes, ravioles, objets cuir et bois... Les producteurs vous invitent pour un moment chaleureux à découvrir leurs produits. Venez nombreux !

Nouvelle secrétaire à la mairie

Céline Horaist rejoint le personnel communal comme secrétaire en fin d'années 2020. Emmanuelle Jeannin a quitté son poste de secrétaire à St Nazaire pour la mairie de Romans. Depuis, son poste n'avait pas été remplacé pour diverses raisons : élections municipales et 1er confinement. La nouvelle équipe municipale a pris le temps de préparer l'arrivée d'une nouvelle secrétaire et l'élaboration de sa fiche de poste. Après divers entretiens, c'est Céline Horaist a été choisie, pour ces compétences riches et variées utiles aux besoins de la communes, Madame Horaist souhaite se reconverter et a donc choisi de rejoindre l'équipe municipale de la mairie de St Nazaire.



1er et seul mariage de 2020



En décembre a eu lieu à la mairie de St Nazaire en Royans le mariage de Mélina Dropsy avec Nicolas Chopinaud. Ce mariage était marqué de plusieurs originalités. Il a été organisé le jour de l'anniversaire des 37 ans de Nicolas. Il est le seul mariage célébré à la mairie de St Nazaire en cette année 2020. Il était également le 1er mariage célébré par Rémi Saudax nouveau maire de la commune qui était assisté de Maryline Lucas, 1ère adjointe et de Denis Parmentier adjoint. Mélina et Nicolas sont des personnes engagées dans la vie associative de la commune depuis plusieurs années.

Mélina donne des cours de judo aux enfants du village. Nicolas est le président de l'association des parents d'élèves de l'école du Rif Rouge. Mélina et Nicolas se sont connus au judo, et c'est naturellement qu'ils ont enfilé un kimono et leur ceinture noire pour la photo de leur mariage.

Dernière naissance de l'année 2020

Le 31 décembre a vu la dernière naissance de l'année sur notre village ! La petite Claudie a montré sa frimousse à ses parents dans le quartier des Massolières. Noémie Volle, la maman et Pierre Albert, le papa ne cachent pas leur joie que leur procure cette naissance dans leur foyer.



Vos informations pratiques

Vos contacts mairie

Les élus, le maire, les adjoints et les responsables de commissions reçoivent sur rendez-vous.



Tél. 04 75 48 40 63



Fax : 04 75 48 44 32



E-mail : secretariat@mairie-st-nazaire-en-royans.fr



Site : www.saint-nazaire-en-royans.com



Horaires secrétariat :

- Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h
- Mardi après-midi de 14h à 17h

Vos contacts tourisme

Gîtes municipaux : 04 75 48 40 63
 Camping Côté Vercors : 07 69 30 18 64
 Office de Tourisme, Espace R&V, Aqueduc: 04 75 48 61 39
 Bateau à roue : 04 76 64 43 42
 Grotte de Thais: 04 75 48 45 76

St Nazaire-en-Royans - Votre magazine

Edition : commune de St Nazaire en Royans
 Directeur de la publication : Rémi Saudax
 Responsable de la publication : Dominique Gimelle
 Mise en page : Pierre Albert
 Crédit Photo : Mairie, Dominique Gimelle
 Impression : Mairie / Tirage : 500 Exemplaires

